

SAMEDI, 18 JUIN 1960



Oberammergau est un des plus beaux centres allemands de sculpture sur bois; des connaisseurs soutiennent même que c'est le meilleur, en raison des traditions artisanales qui s'y perpétuent depuis des siècles.

## Belle manifestation du catholicisme allemand

**U**NE des manifestations les plus frappantes, les plus pittoresques, ou mieux, les plus artistiques du catholicisme allemand se rencontre dans la représentation du Jeu de la passion à Oberammergau.

Ce spectacle est maintenant plus que tricentenaire. Il se joue depuis le 17<sup>e</sup> siècle, les presque réguliers de dix ans.

On a inauguré cette année la 35<sup>e</sup> série de représentations. Comme depuis le 17<sup>e</sup> siècle, le spectacle de 1960 comprend 125 rôles principaux, mais 1.200 personnes apparaissent sur la scène. On donnera cette année 90 représentations. La présente série a débuté le 23 mai devant un au-

ditore composé de plusieurs nationalités; la représentation s'est déroulée à guichets fermés, les billets ayant été vendus depuis plusieurs mois.

Voici un fait qui donne une idée de la popularité de ce spectacle. Une jeune Canadienne qui travaille à notre ambassade à Bonn a cherché à se procurer un billet pour une des premières représentations; vu qu'elle a pu faire intervenir des influences de hautes personnalités, elle a pu acheter un billet... pour le mois de septembre, les autres billets étant retenus à l'avance.

Voici les renseignements que nous fournit une ancienne chronique au sujet de l'origine du

Jeu de la Passion.

En 1632, les habitants du village d'Oberammergau (en allemand, Ammer est le nom d'une rivière, Gau est un mot qui correspond au français "district", ober est un adjectif qui signifie "supérieur"; Oberammergau signifie donc: district ou région du cours supérieur de l'Ammer) firent le voeu de jouer la Passion tous les dix ans s'ils étaient sauvés du fléau de la peste qui exerçait alors de terribles ravages en Allemagne. On rapporte qu'à partir de cette date personne n'est mort de la peste, même si ce fléau a continué de frapper bien des gens de la région.

Le texte du spectacle a été rédigé par un Bénédictin; il a fait l'objet d'une révision en 1850. De même, au cours de la dernière décennie, il a subi des biffures relativement à certaines expressions qui étaient blessantes pour les juifs; ces dernières suppressions ont fait suite à des conversations entre les autorités du spectacle et la Société de coopération entre les chrétiens et les juifs.

### Décor

La vallée enchantée de l'Ammer forme le décor, l'arrière-plan de ce jeu, qui se déroule sur un théâtre en plein air. Seule la partie du théâtre où l'auditoire est assis est recouverte

d'un toit; elle peut loger environ 5.600 spectateurs.

Les 1.200 acteurs ne portent aucun maquillage, mais les 900 hommes qui participent au spectacle portent la barbe et les cheveux longs pour mieux évoquer l'époque du Christ.

Les acteurs du Jeu de la Passion viennent tous d'Oberammergau. Les gens d'ailleurs ne peuvent y participer, à moins d'y avoir vécu depuis 20 ans.

Il n'y a pas de limite d'âge pour les hommes; mais les rôles féminins sont attribués à des vierges d'au plus 35 ans, suivant une tradition séculaire.

(Suite à la page 5)

## Jeu de la Passion

# ... à Oberammergau ... en Allemagne



Les costumes et les traits des visiteurs des contrées environnantes ne manquent pas de pittoresque pour le non-Allemand qui visite Oberammergau à l'occasion du Jeu de la Passion.



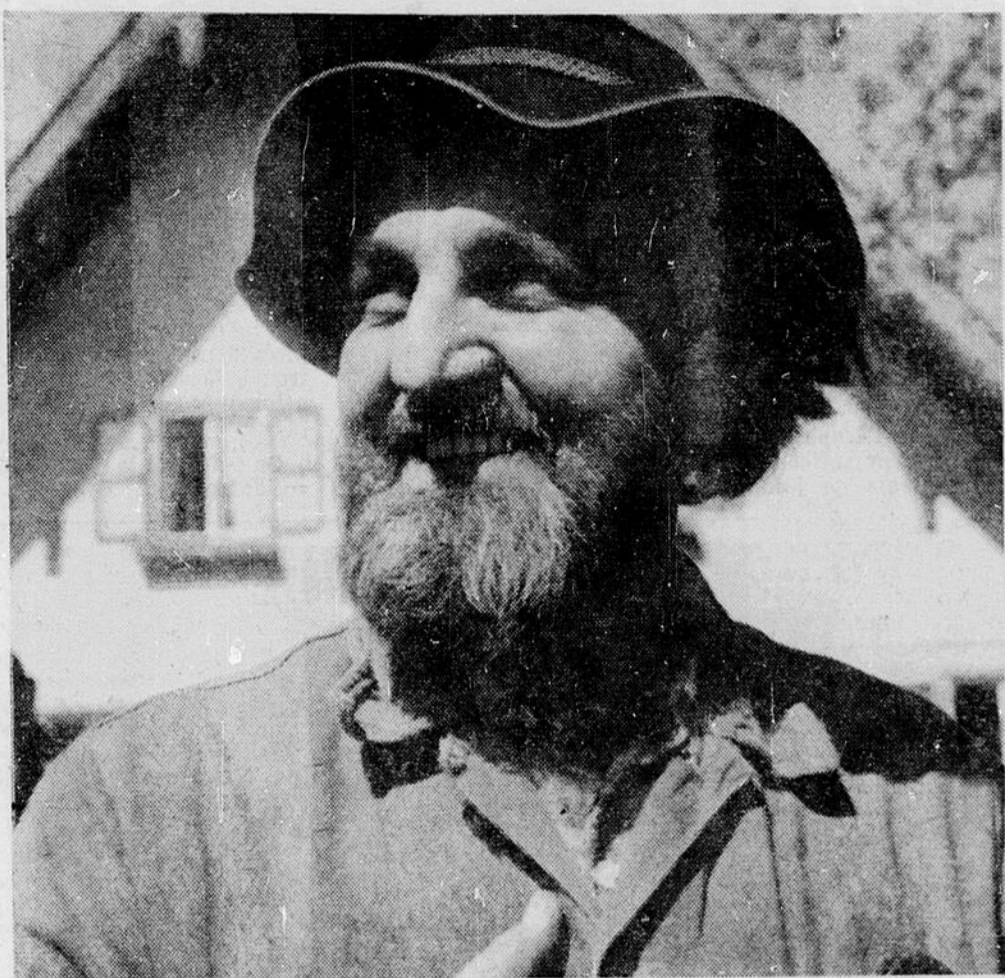
Le jeune sculpteur qu'on voit ici tient cette année dans le Jeu de la Passion le rôle de Jean, disciple bien-aimé du Sauveur.



"Jeu de la Passion", lit-on sur cet écriteau. La photo ci-dessus a été prise en 1959 le jour des élections des acteurs. On peut voir que même les enfants cherchent à percer le secret du scrutin



Environ tous les 10 ans, Oberammergau est le lieu où l'on représente le Jeu de la Passion. le visiteur peut entendre la musique folklorique et trouver une ambiance typiq



Il s'est laissé pousser la barbe pour participer au Jeu de la Passion.



Voici la dactylo Irmgard Dengg qui tient le rôle de la Vierge Marie dans le Jeu de la Passion.



Le joueur de cithare et la jodleuse que nous voyons ici se trouvent parmi les artistes de folklore bavarois qui agrémentent à Oberammergau le séjour des milliers de visiteurs.

1935

Il y a vingt-cinq ans!

1960

Du 21 au 28 juin 1935

Un prisonnier âgé de 25 ans, d'Alexandria, en Ontario, après s'être évadé de la prison de Cornwall et avoir été repris, tente une nouvelle évasion, cette fois enfermant le gouverneur dans sa propre maison. Le malfaiteur a toutefois été repris quand l'épouse du gouverneur, manda les membres des sûretés municipales, provinciales et fédérales. Le prisonnier a repris le chemin de sa cellule, condamné à six mois pour vagabondage.

La moitié du village de St-Vianney, dans la vallée de la Matapédia, est détruit par les flammes d'un feu de forêt. Les dégâts s'étendent sur une étendue de huit milles sur quatre. Un grand nombre de fermiers ont perdu tout leur avoir. Plus de 200 hommes ont combattu les flammes pendant plusieurs jours.

Le chancelier Chow-Lu, membre du conseil politique du sud-ouest de la Chine, fait parvenir au secrétaire d'Etat américain Cordell Hull, un câblogramme demandant de l'aide contre "l'absorption du nord de la Chine par les Japonais".

Le message souligne que le Japon a déjà envahi la Mandchourie et le Jehol et que le nord de la Chine est son prochain objectif.

Le premier ministre ontarien Mitchell Hepburn continue de visiter les diverses municipalités de l'Ontario et de faire enquête personnelle sur les conditions des foyers des chômeurs qui sont sous le secours direct.

Le chef ontarien a accordé une entrevue à 15 délégués de l'armée des chômeurs qui ont entrepris une "marche" sur Ottawa afin de protester contre les conditions actuelles au pays.

Une guerre aux prix de la gasoline sévit dans la ville de Montréal. Une nouvelle compagnie pétrolière offre en vente de la gasoline roumaine à 20 sous le gallon, y compris la taxe. Une autre compagnie importante a décidé de soutenir la concurrence. La St. Lawrence Oil Company et l'Imperial Oil ont décidé de vendre l'essence au même prix, soit sept sous de moins que le prix coté.

Plusieurs touristes canadiens-français entreprennent une croisière à bord de "l'Empress of Australia" pour un voyage de deux mois et demi en Russie soviétique. Après avoir visité Moscou et autres villes de l'U.R.S.S. les voyageurs se rendront en Ukraine, au Caucase, en Arménie et reviendront en France en passant par Istanbul, Budapest, Vienne, Berlin et Bruxelles.

Tibérius, cheval appartenant à Sir Abe Bailey, a gagné la coupe d'or sur un parcours de deux milles et demi à Ascot, en Angleterre. Alcazar, de William Woodward, a été deuxième tandis que Denver, de M. M. Bousac, se classa troisième.

Les avocats de Bruno Richard Hauptmann font de nouveaux efforts pour lui épargner la chaise électrique. Après de longs procès, le ravisseur du bébé Lindberg, fils du célèbre avia-

teur transatlantique, a été condamné à mort. On a adressé un nouveau bref à la cour supérieure du New Jersey.

La fête nationale des Canadiens français, la Saint-Jean-Baptiste, a été fêtée avec éclat à Montréal et dans plusieurs villes importantes du Québec et de l'Ontario.

Le grand défilé de chars al-

légoriques, de fanfares et de corps de cadets a attiré des milliers de gens sur le parcours des rues, à Montréal. Les Canadiens français d'Ottawa ont également tenu des manifestations patriotiques en plein air et dans des salles publiques.

Les quintuplettes Dionne ont souffert de la chaleur suffocante des derniers jours de juin.

Leur médecin, le Dr Allan R. Dafoe, dit que les cinq filles de M. et Mme Oliva Dionne, de Callander, ont perdu huit onces en fin de semaine.

Deux jeunes gens de la vallée de la Lièvre se sont noyés quand leur canot fut pris et entraîné dans le fort courant au-dessus du barrage de High Falls, à quelques milles de la

ville de Buckingham, dans le comté de Papineau.

Fred Thoms et Jean Auger s'étaient aventurés au-dessus de la chute et, trop tard pour éviter le danger, ils furent précipités dans le gouffre. On a retrouvé le corps de Thoms mais celui d'Auger n'a pas été repêché.

On a déclaré la mort de Thoms accidentelle.

On aime davantage...  
ce qui offre davantage\*

LA BIÈRE LAGER  
*Black Label*  
DE CARLING



Les courses de chevaux; un autre des divertissements préférés des Québécois.

\*Plus savoureuse, plus pétillante, plus satisfaisante!

C'EST POURQUOI C'EST LA BIÈRE LAGER QUI  
SE VEND LE PLUS AU CANADA!



une autre  
des fameuses  
bières de la  
Brasserie  
CARLING  
du Québec.

# Un an de succès à New York des deux comédies musicales: "Destry Rides Again" et "Leave It To Jane"

Par Victor VICQ

Si l'on considère le grand nombre de comédies, de drames et de comédies musicales qui volent le jour à New York et meurent le surlendemain ou d'ici une ou deux semaines de la création, toute oeuvre qui réussit à attirer les foules pendant un an mérite une mention spéciale. En effet, un an d'existence à Broadway équivaut à plus de 25 ans de vie pour une personne.

Tout récemment, deux productions célébraient leur premier anniversaire sur une scène new-yorkaise. Il s'agissait de deux comédies musicales.

La première avait pour titre "Destry Rides Again". Située en majeure partie dans un "saloon" du far-west, cette oeuvre a la distinction d'être issue d'un manuscrit conçu pour Hollywood. Vous vous souviendrez peut-être de Marlene Dietrich et de James Stewart dans la version cinématographique de "Destry Rides Again". C'était un des succès de l'écran en 1939.

La seconde production est vraiment une reprise d'un grand succès de 1917. "Leave It To Jane", musique de Jerome Kern, a célébré son premier anniversaire,

## Belle manifestation...

(Suite de la page 1)

Les acteurs sont choisis par le moyen d'élections. L'an dernier, on a choisi les acteurs de la façon suivante: sous la présidence du maire d'Oberammergau, 17 schœvins et 6 conseillers techniques ont procédé aux élections, choisissant la troupe par un scrutin secret.

Le directeur général du spectacle est un septuagénaire, Georges Jean Lang, sculpteur de crocifix. C'est la cinquième fois qu'il dirige un tel spectacle.

Le rôle du Christ est rempli cette année, pour la deuxième fois, par l'hôtelier Antoine Preisinger, âgé de 48 ans. Le rôle de la Vierge Marie est joué par Mlle Irmgard Dengg, dactylo âgée de 21 ans. Le rôle de Judas est joué, pour la deuxième fois aussi par un instituteur, M. Schwaighofer.

Pour monter le spectacle, la petite ville — 5.300 habitants — d'Oberammergau s'est endettée de 4 millions de marks allemands (le mark allemand vaut un peu moins de 25c en monnaie canadienne). Elle se libérera facilement de ses hypothèques, car les représentations lui rapporteront 40 millions de marks, soit pas loin de 10 millions de dollars canadiens.

Oberammergau pourrait faire une fortune bien plus considérable en vendant à Hollywood le droit de filmer ces spectacles. Mais la ville a toujours refusé les offres pourtant alléchantes du cinéma américain. Elle veut conserver au spectacle l'esprit qui a inspiré le voeu de 1632.

Aujourd'hui, Hebdo-Revue a plaisir à présenter un reportage exclusif sur le Jeu de la Passion qui se voit présentement dans cette ville de la Bavière.

Jean-Marc Poliquin

le 25 mai dernier, au Sheridan Square Playhouse, un petit théâtre de Greenwich Village. Depuis un an les auditoires sont captivés par la jeunesse, l'entrain et l'exubérance de cette oeuvre qui peint avec tellement de fraîcheur la vie dans un collège américain.

### "Destry Rides Again"

Avant la première de "Destry Rides Again", le 23 avril 1959, au Théâtre Impérial de New York, cette oeuvre avait déjà fait beaucoup de chemin. Créée en 1930 par Max Brand, le personnage de Tom Destry avait d'abord été incarné à l'écran par Tom Mix. Le célèbre cowboy avait pour partenaire Zazu Pitts et Andy Devine.

En 1939, la firme Universal tournait "Destry Rides Again" avec la blonde Marlene Dietrich et l'insouciant James Stewart. Le film remporta un succès retentissant. Stewart immortalisa Destry pour les cinéphiles.

Ce que James Stewart a fait à l'écran, le grand gaillard Andy Griffith devait le faire à la scène. Griffith, dont on se souviendra de l'interprétation dans l'amusant film "No Time for Sergeants", a été spécialement choisi par les producteurs David Merrick et Max Brown pour camper le héros créé par Max Brand. La critique new-yorkaise n'a pas ménagé ses louanges en ce qui concerne le jeu d'Andy Griffith.

Toutefois, ce jeune géant n'est pas celui qui a le plus fait parler de lui dans "Destry Rides Again". Dans ce domaine, la palme va à l'étoile féminine Dolores Gray et

au metteur en scène-chorégraphe Michael Kidd.

Au cours des semaines qui ont précédé la première à Broadway, Mlle Gray et M. Kidd ont défrayé les chroniques des journaux. Il semble que l'interprète de Frenchie et le talentueux Kidd en vinrent aux prises continuellement sur tel ou tel point de mise en scène. Un soir, ce fut la bagarre lorsque la mère de Dolores Gray giffla Michael Kidd. Seul l'éclatant succès remporté par "Destry Rides Again" devait réussir à faire oublier cet incident.

Jusqu'à présent, "Destry Rides Again", une collaboration Harold Rome-Leonard Gershe, a été applaudie par au-delà de 500.000 personnes. Les producteurs David Merrick et Max Brown ont recueilli plus de \$2.500.000 au bureau de location.

Après un an à l'Imperial de New York, "Destry Rides Again" continue à attirer une clientèle nombreuse et enthousiaste huit fois par semaine. Présentement, l'on prédit un second anniversaire à cette comédie musicale qui a la gloire de l'Ouest pour objet comme "Oklahoma!", "Annie Get Your Gun", "Paint Your Wagon", "Girl Crazy" et "Whoopee".

### "Leave It To Jane"

En 1917, un jeune compositeur de 32 ans du nom de Jerome Kern écrivait la musique pour une comédie musicale basée sur une pièce écrite en 1904 par l'humoriste George Ade. Cette comédie était intitulée "The College Widow" et était située, comme le suppose le titre, dans un collège américain.



ANDY GRIFFITH ET DOLORES GRAY tels que les spectateurs les voient tous les soirs depuis plus d'un an sous les traits de Destry et de Frenchie dans "Destry Rides Again" à l'affiche de l'Imperial de New York depuis le 23 avril 1959.

Les collaborateurs Guy Bolton et P. G. Wodehouse s'inspirèrent de "College Widow" pour le livret de "Leave It To Jane". Jerome Kern, qui dix ans plus tard allait donner au monde la mémorable

musique de "Showboat", composa des airs aussi frais et légers que "Wait Till Tomorrow", "The Crickets Are Calling" et "The Siren Song".

Le Longacre Theatre de New York ouvrit ses portes en 1917 à "Leave It To Jane". Cette comédie musicale obtint un succès fantastique (pour l'époque) de 167 représentations.

En 13 mois de représentations au Sheridan Square Playhouse, la distribution de "Leave It To Jane" a donné près de 450 représentations. Et le succès se poursuit toujours.

Cette reprise est l'oeuvre des producteurs Joseph Beruh et Peter Katz. La mise en scène a été signée par Lawrence Carra, les décors par Llyod Burlingame, les costumes par Al Lehman et la chorégraphie par Mary Jane Doerr. Tous ces gens ont prêté leur talent et leur inspiration afin que "Leave It To Jane" reflète la nostalgie de son époque.

Les principaux interprètes de cette comédie musicale sont Kathleen Murray (Jane), Dorothy Greener, Angelo Mango, Hoy Claussen et Art Matthews. Aucun de ces noms n'est connu du grand public. Toutefois, il s'avère plus que possible qu'un de ces jours ces noms brillent au firmament de New York ou même de Hollywood.

### Si vous allez à New York

Si au cours de la saison chaude vous allez à New York, nous vous recommandons fortement de vous rendre à l'Imperial voir "Destry Rides Again" et au Sheridan Square Playhouse pour revivre la belle époque de vos jours de collège si bien évoquée dans "Leave It To Jane".

Deux comédies musicales aussi différentes dans leur conception et leur exécution ne manqueront pas de vous faire passer une très agréable soirée dans la métropole américaine.



JANE ET SES AMIES entourent le président du collège Atwater (Jon Richards) dans une des amusantes scènes de cette fraîche comédie musicale vieille de 42 ans. En effet, malgré son âge, cette reprise de "Leave It To Jane" donne l'impression d'une comédie musicale nouvelle. On voit ici, de gauche à droite, Joy Claussen, Kathleen Murray (Jane) et Dorothy Greener, trois des interprètes qui apportent cette joie de vivre de 1917 à ce succès de la saison 1959-1960. "Leave It To Jane" a eu sa première au Sheridan Square Playhouse, le 25 mai 1959. Des trois auteurs de cette oeuvre — Kern, Bolton et Wodehouse — seul Kern est décédé. Les deux autres sont septuagénaires. Ils ont beaucoup apprécié la reprise.

## Coin des Jeunes



Après une bonne année scolaire, les enfants doivent bien profiter de leurs vacances. Si vos parents n'ont pas de chalet d'été à la campagne, pourquoi ne pas faire un séjour à une colonie de vacances. Un autre moyen de mettre à profit ses vacances, c'est d'appartenir au scoutisme et d'aller à un camp. Quoi de meilleur qu'un bon repas en plein air, comme l'indique la photo ci-haut.



Quel beau moment que l'heure du bain dans le lac ou la rivière. Mais, comme dit la chanson, petits enfants, prenez bien garde aux flots bleus. N'allez jamais au bain, seul. Attendez deux ou trois heures après les repas avant d'aller vous baigner. Apprenez à nager le plus tôt possible. Ne vous aventurez pas au large inutilement.

# Jeu de la Passion, à Oberammergau, en Allemagne



On s'apprête aux élections. Au fond, le maire d'Oberammergau, merveilleux centre de vil-  
légature des Alpes bavaroises. Au fond, à droite, nous voyons le sculpteur G. L. Lang,  
qui assume la régie du Jeu depuis 1922.

## Artisans belges à Cowansville

(par Germaine BUNDOCK)

**A** COWANSVILLE, petite ville accueillante et pittoresque des Cantons de l'Est, dans la province de Québec, toute une famille d'artisans belges a pris demeure depuis quatre ans. Cette famille, c'est celle de José Osterrath, dont le grand-père d'origine allemande introduisit en Belgique en 1872 la peinture sur verre. En plus du père et de la mère, elle se compose des quatre fils: Jean, Michel, Yves et Pierre, et d'une fille, Christiane. Et il est intéressant de noter ici que lorsqu'il s'agit pour ces artisans de transformer de simples petites dalles de verre en magnifiques vitraux et verrières, tous mettent "la main à la pâte", c'est le cas de le dire.

Le père, avec sa fille, prépare les dessins et les maquettes colorées; deux des fils s'occupent de la découpe et de la cuisson des dalles de verre; la mère applique la peinture; un autre fils est préposé à l'assemblage et à la soudure des différents morceaux de verre et lorsque le vi-

trail est terminé, c'est un autre des garçons qui est chargé d'aller l'installer en place dans l'église ou la chapelle pour laquelle il a été conçu et exécuté.

Déjà, jusqu'ici, tous les membres de la famille Osterrath se réjouissent de ce que plusieurs de leurs oeuvres ornent des sanctuaires et des temples canadiens et sont fiers avec raison de ce que la tâche qu'ils se sont assignée, celle de prolonger au Canada les plus belles traditions de la peinture sur verre, reçoive un si précieux encouragement de leurs nouveaux compatriotes.

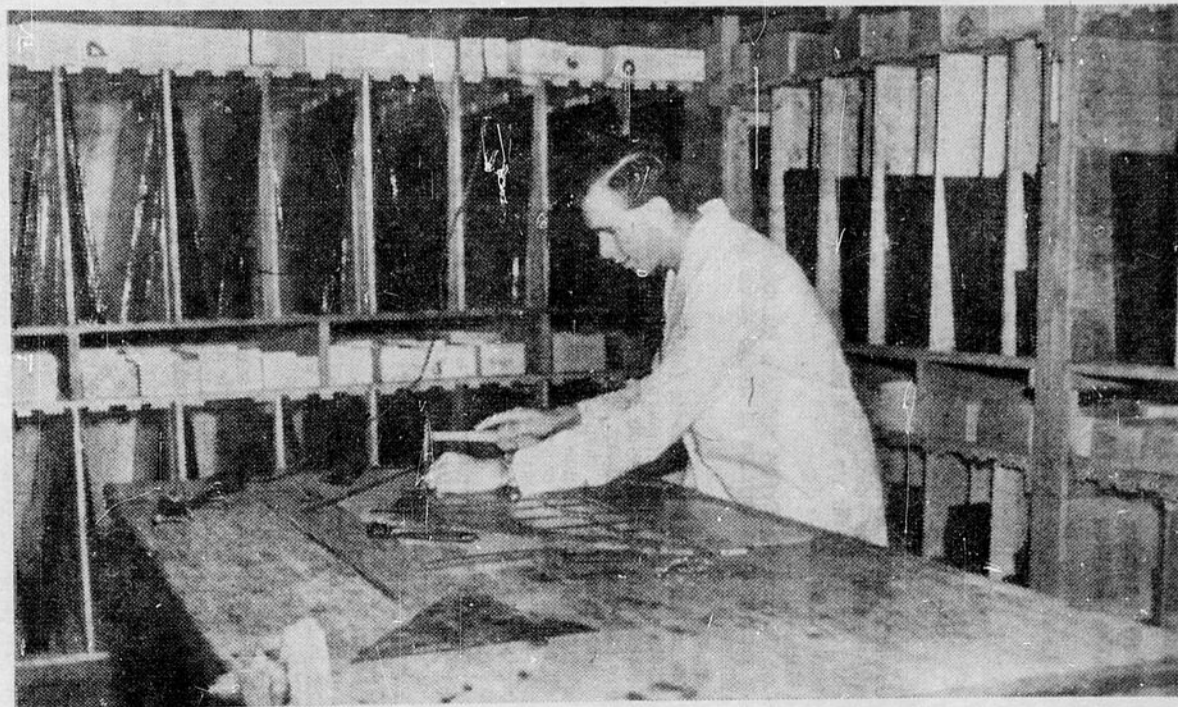
M. et Mme Osterrath ne cachent pas les raisons qui les ont incités à émigrer au Canada: "Dans une Belgique petite et surpeuplée, disent-ils, l'avenir de nos cinq enfants nous paraissait beaucoup moins assuré. Dans un pays jeune comme le Canada, nous avons pensé qu'il y avait place pour un art comme le nôtre".

A son arrivée au Canada en 1953, José Osterrath travailla d'abord pendant un an et demi sur des ranches d'élevage de chevaux

à Brôme, dans la province de Québec, car il n'était pas encore sûr à ce moment-là si la peinture sur verre aurait du succès dans son nouveau pays. Aujourd'hui, il trouve que les ateliers de Cowansville ne sont pas assez vastes pour l'exécution des contrats qui arrivent régulièrement et il espère d'ici un an ou deux s'installer dans des locaux plus considérables. M. Osterrath ambitionne aussi exporter de ses verrières aux Etats-Unis et au Chili, tout comme il le faisait lorsqu'il vivait en Europe alors que les oeuvres exécutées en Belgique étaient vendues en Angleterre, en Hollande, en Italie et même au Maroc.

Madame Osterrath appartient tout comme son mari à une famille d'artisans du vitrail, les Biolley, et on comprend qu'elle seconde admirablement son mari dans son entreprise canadienne.

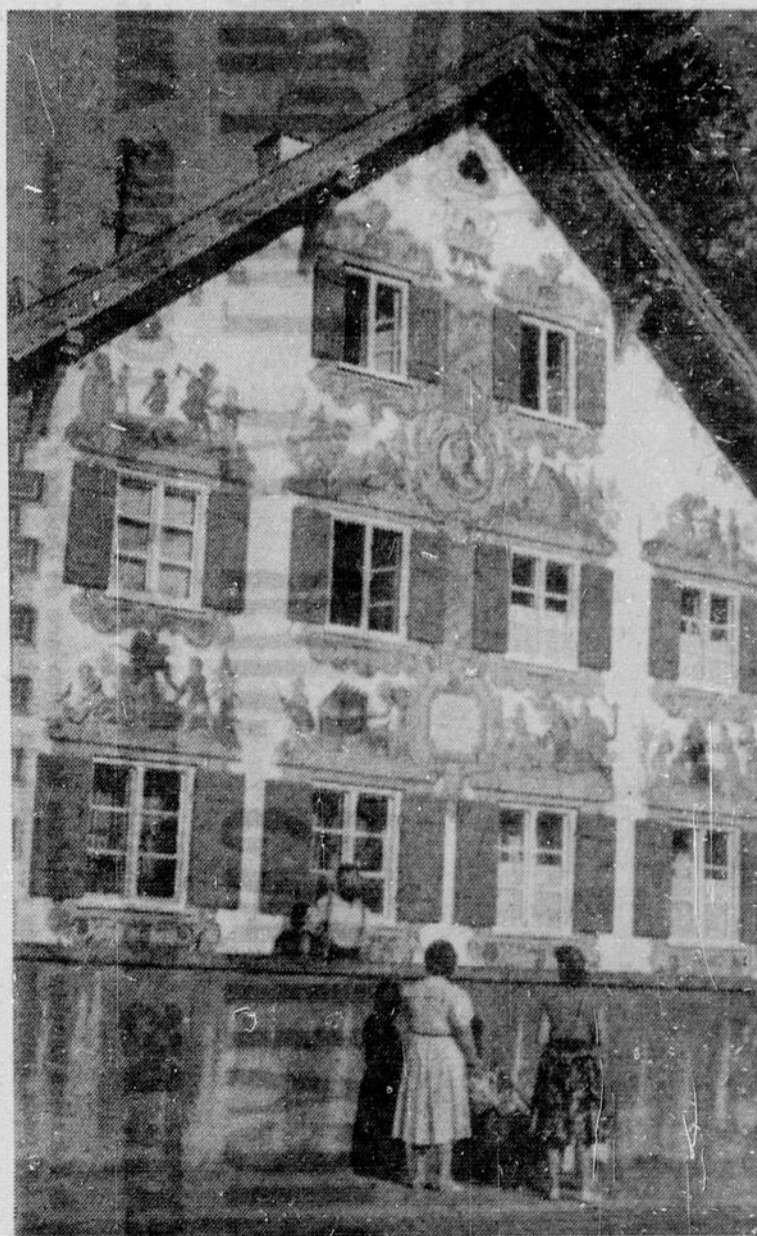
A l'instar de certains de leurs compatriotes, les Osterrath se considèrent heureux dans leur nouvelle patrie et déjà il est prouvé que le Canada leur rend bien la confiance qu'ils ont placée en lui.



Michel Osterrath, venu de Belgique avec ses parents en 1952, travaille avec les autres membres de sa famille dans l'industrie de peinture sur verre que ces Belges ont établie à Cowansville, Qué. Michel s'occupe tout particulièrement de l'assemblage et de la soudure des différents morceaux de verre de couleur qui entrent dans la composition d'un vitrail.



Photo prise en 1959, le jour des élections des acteurs du Jeu de la Passion. La jeunesse des environs accourt à Oberammergau pour savoir le plus tôt possible qui tiendra les principaux rôles dans le spectacle.



La "Maison d'Hansel et de Gretel" doit son nom aux scènes de ce conte dont elle est décorée. C'est un foyer pour orphelins fondé en 1922 par une Américaine d'origine allemande.

sauf dans le cas d'un hypothèque provenant d'un fonds de pension ou de tout fonds de secours (Staff Benevolent Fund) créé par l'employeur au bénéfice de ses employés ou par les employés eux-mêmes, auquel cas le montant de l'obligation additionnelle ne devra pas excéder 25% de la première hypothèque.

**Article V — Demandes des Caisses et des Sociétés de prêts**  
Chaque caisse populaire ou Union régionale ou Fédération des Caisses populaires, ou chaque "Credit Union" ou Fédération de "Credit Union" ou chaque société régie par la Loi des syndicats coopératifs, ou chaque société de prêts ou Corporation ou Banque, désirant que ses emprunteurs bénéficient du rabais d'intérêt prévu par la Loi, doit :

a) faire la demande d'autorisation par écrit à l'Office du Crédit agricole du Québec (Service de l'Habitation familiale);  
b) être reconnue par arrêté en conseil (Note: La caisse populaire ou "Credit Union" ou tout organisme régi par la Loi des Syndicats coopératifs, n'a pas besoin d'être autorisé par arrêté en conseil);  
c) signer un acte de convention avec l'Office, aux conditions déterminées par arrêté en conseil.

**Article VI — Nature de l'habitation ou construction nouvelle**  
Toute construction ou habitation nouvelle doit :  
a) Mesurer au moins cinq cents (500) pieds de superficie, mesure anglaise, à l'exclusion des corridors et chambre de bain;  
b) Contenir un ou deux logis avec ou sans dépendances;  
c) Contenir, au-dessus du niveau du sol, au moins cinq pièces par logis, dont trois chambres à coucher fermées, en outre de la chambre de bain.  
d) Être construite avec des matériaux de première qualité.  
e) Être détachée de toute autre habitation et être à la distance prévue par la Loi des lignes de division de chaque lot; cependant elle peut être contiguë, avec ou sans mitoyenneté, à l'une des lignes latérales du lot. De plus, l'Office aura le droit d'accepter toute autre mitoyenneté.

**Article VII — Evaluation**  
Le prêteur doit fournir à l'Office, l'évaluation de la maison et l'évaluation du terrain, aux fins du prêt hypothécaire. Dans aucun cas, l'évaluation de la maison ne doit dépasser onze mille cinq cents dollars (\$11,500.00) pour une habitation à logis unique ou quinze mille dollars (\$15,000.00) pour une habitation à deux logis.

**Article VIII — Coût de la construction et prix d'acquisition**  
Le coût de construction ou le prix d'acquisition de la nouvelle habitation, y compris le coût du terrain, ne doit pas dépasser la somme de douze mille cinq cents dollars (\$12,500.00) pour une maison unifamiliale et dix-sept mille dollars (\$17,000.00) pour une maison à deux logements, sauf pour les cas où le requérant-proprétaire aura acquis son terrain avant le premier juillet mil neuf cent cinquante-quatre. L'Office se réserve toutefois, le privilège d'estimer la valeur de la maison, et du terrain, nonobstant le coût déclaré.

**Article IX — Contribution de l'Office**  
La contribution payable par l'Office du crédit agricole du Québec en vertu de la Loi, au cas d'un prêt excédant sept mille dollars, (\$7,000.00) ou douze mille dollars (\$12,000.00) est limitée respectivement à la proportion d'intérêt payée à échéance sur sept mille dollars, (\$7,000.00) pour une habitation à logis unique ou à la proportion d'intérêt payée à échéance sur douze mille dollars (\$12,000.00) pour une habitation à deux logis. Cette contribution est payable par versements mensuels, trimestriels ou semestriels, suivant conventions intervenues avec chaque prêteur autorisé.

**Article X — Lotissement**  
Tout terrain sur lequel une habitation nouvelle sera construite aux fins de la Loi, doit mesurer en tout temps, au moins cinquante pieds (50') de largeur sur soixante-quinze (75') de profondeur, mesure anglaise; aucune exception à ce règlement

en paiement, l'emprunteur pouvant toujours donner l'immeuble, au prêteur, en paiement, de la créance et accessoires, nonobstant tout délai.

**Article XV — Rapports préliminaires**  
Pour obtenir les bénéfices octroyés par la "Loi pour améliorer les conditions de l'habitation", l'emprunteur ou propriétaire, par l'entremise du prêteur, doit fournir à l'Office du Crédit agricole du Québec, (Service de l'Habitation familiale) une formule officielle portant sa signature et portant assermentation du requérant, et mentionnant :

1— a) le nom, l'occupation de l'emprunteur ou acquéreur;  
b) l'adresse postale de la maison, les dimensions du terrain sur lequel la nouvelle maison a été construite avec désignation cadastrale de l'immeuble hypothéqué;  
c) la mention du titre d'acquisition de l'immeuble hypothéqué;  
d) le coût de construction ou le prix d'acquisition de la maison et du terrain;  
e) les spécifications de la maison, le nombre de pièces et le carré de la maison;  
f) la date à compter de laquelle le requérant habite la maison avec sa famille;  
g) une attestation solennelle à l'effet que ni lui ni son épouse ne possède aucune autre habitation à titre de propriétaire absolu et incommutable;  
h) l'assurance qu'il occupera en permanence l'habitation nouvelle avec sa famille, dans le délai de trois mois de la fin des travaux;

i) l'engagement de la part de l'emprunteur ou requérant, à obtenir l'approbation de l'Office du Crédit agricole du Québec (Service de l'Habitation familiale) pour vendre en tout ou en partie, l'immeuble hypothéqué;  
j) le montant emprunté en première hypothèque et le montant de toute obligation garantie par seconde hypothèque s'il en existe, le terme du prêt, le taux d'intérêt le montant et la date des versements en principal et intérêts;  
k) la date de l'acte d'obligation ou d'acquisition, le nom du notaire qui l'a reçu, le numéro et la date d'enregistrement des actes de prêt et d'acquisition;

l) le montant et le numéro de la police d'assurance contre l'incendie en vigueur sur la bâtisse hypothéquée et le nom de la compagnie qui l'a émise;  
m) l'état civil de l'emprunteur ou l'acquéreur et les noms des personnes à sa charge;

De plus, l'emprunteur devra fournir à l'Office, deux photographies de sa maison, prises sous deux angles différents.  
2 — Une déclaration par deux officiers du prêteur autorisé, attestant l'évaluation du terrain, l'évaluation de la maison et la date du début et de la fin des travaux.

**Article XVI — Rapports subséquents du prêteur.**  
Chaque prêteur autorisé aux termes de la Loi, doit fournir à demande, sur formule officielle de l'Office, tous renseignements requis sur un prêt, avant d'obtenir la remise à l'emprunteur ou l'acquéreur autorisé, de la proportion légale de l'intérêt payé à échéance.

**Article XVII — Verification.**  
L'Office du Crédit agricole du Québec (Service de l'Habitation familiale) peut déterminer, dans chaque cas après verification par écrit ou par ses inspecteurs si l'emprunteur ou l'acquéreur a rempli et continue de remplir les conditions prévues par l'acte d'obligation, la Loi et les règlements.

**Article XVIII — Défaut de l'emprunteur ou acquéreur.**  
Tout emprunteur ou acquéreur qui cesse de remplir l'une ou l'autre des conditions de son acte d'obligation ou de la Loi ou des règlements, perd ipso facto, durant toute la période du défaut, les bénéfices de la Loi.

Les bénéficiaires qui reçoivent tout propriétaire, en vertu de la Loi, ne peuvent être transférés à un acquéreur subséquent, sauf dans le cas du décès du propriétaire ou de son conjoint, ou dans le cas de permutation du bénéficiaire, par son employeur; le tout décidé au mérite par les régisseurs de l'Office.

**Article XXV — Cas d'entrepreneurs bâtissant plusieurs maisons.**  
Toute personne ou toute compagnie bâtissant plusieurs maisons dans un même district, devra :

1 — Soumettre à l'Office, les plans de terrains;  
2 — Soumettre à l'Office, les plans de maisons;  
3 — Faire connaître à l'Office, le prix de vente;  
4 — Indiquer à l'Office, la situation quant aux services publics.

**Article XXVI — Amendements.**  
L'Office du crédit agricole du Québec (Service de l'Habitation familiale) est autorisé à amender les présents règlements, sous réserve des droits acquis, aux termes des règlements antérieurs, après sanction par le Lieutenant-Gouverneur-en-Conseil.

**Article XXVII — Entrée en vigueur.**  
Ces règlements entreront en vigueur à compter du dix-huit mars mil neuf cent soixante, sous réserve des droits acquis aux termes des règlements antérieurs et après sanction par le Lieutenant-Gouverneur-en-Conseil.

**PRETEURS AUTORISES**  
Toutes les Caisses populaires et "Credit Unions"; La Société Centrale d'Hypothèques et de logement; La plupart des Banques à charte et environ cinquante compagnies d'assurances et de fiducie dont les noms peuvent être fournis sur demande par le Service de l'habitation familiale à l'Office du crédit agricole du Québec.

**NOTES EXPLICATIVES**  
**BENEFICIAIRE**  
Peut bénéficier de la Loi, toute personne qui construit, fait construire ou acquiert une habitation nouvelle, pour son usage permanent et celui de sa famille.

(Au sens de la Loi, une habitation nouvelle est une habitation en construction ou construite, mais dont le requérant éligible est le premier occupant, et dont la finance pour laquelle on demande le rabais d'intérêt est la première finance sur cette habitation).

**QUALIFICATION DU REQUERANT**  
a) Le requérant doit être marié, ou reconnu comme soutien de famille.

(Est soutien de famille, celui ou celle qui a, à sa charge, une personne envers laquelle il a des obligations légales, soit à titre de père et mère vis-à-vis les enfants, soit à titre d'enfants vis-à-vis leur père et mère).

b) Le requérant, ni son épouse, ne doit être propriétaire d'aucune autre habitation permanente.  
c) Le requérant doit posséder les fonds nécessaires pour défrayer la différence entre le coût de construction ou d'achat et le montant du prêt en première hypothèque.

Un prêt garanti par seconde hypothèque peut être permis pourvu que le montant de ce prêt additionnel n'excède pas 15% de la première hypothèque. Exemple: si la première hypothèque s'élève à \$8,000.00, la seconde ne devra pas dépasser \$1,200.00.

Cette restriction ne s'applique pas lorsque c'est le prêteur originaire qui consent un prêt additionnel pour compléter le paiement du coût de construction.

**LOTISSEMENT**  
Tout terrain devra mesurer un minimum de 50' en front par 75' en profondeur. Un terrain irrégulier n'ayant pas le lotissement requis devra, avant la construction de la maison, être approuvé par l'Office. Prière de communiquer avec l'Office du crédit agricole, Hôtel du Gouvernement, Québec, avant de commencer la construction.

1 — Le privilège de rembourser par anticipation, après 75% an de la date de l'acte d'obligation, moyennant une indemnité de trois mois d'intérêt;

2 — Un délai de 90 jours pour l'exécution de la clause de dation en paiement.

(Il a été convenu avec les compagnies prêteuses, que l'emprunteur jouira des deux privilèges précités aux clauses 1 et 2, aussi longtemps qu'il participera aux bénéfices consentis par l'Office du crédit agricole du Québec, même s'il n'est pas fait mention de ces privilèges à l'acte d'obligation).

**CAS DE REFINANCEMENT**  
Les cas de refinancement ne tombent pas sous l'empire de la Loi provinciale de l'habitation 1948, ni de ses amendements; Sont considérés expressément comme cas de refinancement:

a) les prêts préalablement consentis par des prêteurs non autorisés;  
b) les prêts obtenus d'un organisme prêteur afin de rembourser un prêt originaire moindre que celui obtenu en second lieu.

**OBTENTION DES BENEFICES**  
L'emprunteur, pour obtenir le paiement des bénéfices de la "Loi pour améliorer les conditions de l'habitation" ou le rabais d'intérêt, doit transmettre à l'Office, par l'entremise de la société prêteuse, une "déclaration de l'emprunteur" sur formule de l'Office fournie par la société prêteuse; cette formule doit être dûment remplie, signée et assermentée par l'emprunteur, complétée par la société prêteuse et adressée à l'Office. Toutes les compagnies autorisées à prêter sous l'empire de cette Loi disposent de formules de demandes pour le bénéfice de leurs emprunteurs. Le requérant fera bien de voir son notaire afin de fournir à l'Office les renseignements demandés avec précision, et afin également d'éviter des délais inutiles.

Sur réception de la part de la compagnie prêteuse, des formules de demandes, l'Office du crédit agricole en fera l'étude et transmettra la décision officielle au requérant. Un certificat officiel confirmera l'acceptation. Toutes les conditions d'acceptation de demandes sont du ressort de l'Office du crédit agricole.

**TRES IMPORTANT :**  
Les bénéfices ne sont pas transférés à la suite de la vente d'une propriété, sauf dans les deux cas d'exception mentionnés à l'article 3 des règlements.

**DATE DU PAIEMENT DE LA CONTRIBUTION**  
La contribution de l'Office du crédit agricole sera payable lorsque la demande du requérant aura été approuvée par l'Office, et courra à compter de la date de vente, si la propriété a été acquise d'un entrepreneur.

La contribution de l'Office ou le rabais d'intérêt est payé sur réception d'un rapport de la société prêteuse indiquant les montants que chaque emprunteur a versés tant au capital qu'en intérêts. On pourra s'informer auprès de la société prêteuse de la date de l'envoi de ce rapport à l'Office.

**DEFAULT**  
Tout emprunteur perd automatiquement les bénéfices de la Loi dès qu'il cesse de remplir les conditions de son acte d'obligation, ou dès qu'il cesse de se conformer aux règlements de l'Office du crédit agricole du Québec, (Service de l'habitation familiale). Il est donc de première importance que chaque emprunteur s'acquitte des paiements stipulés dans son acte d'obligation dès leur échéance; le rabais d'intérêt n'étant pas payé à un emprunteur en défaut.

**MAISON LOUEE**  
Tout emprunteur qui loue sa propriété ou qui la transforme, doit en informer l'Office.

**NOTE :** Les dossiers de ceux qui ont emprunté des Banques à charte ou de la Société Centrale d'Hypothèques et de logement seront transmis en temps et lieu au Service de l'habitation familiale à l'Office du crédit agricole du Québec.

Les organismes prêteurs soumettront à l'Office du crédit agricole du Québec, Service de l'Habitation familiale, les cas des requérants qui entrent dans les cadres de la réglementation précitée.

# L'OFFICE DU CRÉDIT AGRICOLE DU QUÉBEC

## SERVICE DE L'HABITATION FAMILIALE

### HÔTEL DU GOUVERNEMENT, QUÉBEC



# EXPLICATIONS SUR LA LOI PROVINCIALE DE L'HABITATION

## TEXTE DES AMENDEMENTS A LA LOI POUR AMELIORER LES CONDITIONS DE L'HABITATION

Au cours de la dernière session la législature de la province de Québec a procédé à divers amendements à la Loi pour améliorer les conditions de l'habitation.

La Société Centrale d'Hypothèques et de Logement est devenue organisme éligible aux termes de la Loi provinciale pourvu que les emprunteurs construisent ou aient construit des habitations conformes aux barèmes de la Loi pour améliorer les conditions de l'habitation.

La convention requise entre la Société Centrale d'Hypothèques et de Logement et l'Office du crédit agricole, Service de l'habitation familiale, est signée, et les Banques à charte la signeront sous peu.

Outre la Banque d'Épargne de la Cité et du District de Montréal et la Banque d'Économie de Québec les banques suivantes sont devenues éligibles et soumettront le cas des requérants sans délai : La Banque de Montréal, La Banque de Nouvelle Écosse, La Banque Toronto-Dominion, La Banque Provinciale du Canada, la Banque Canadienne de Commerce, La Banque Royale du Canada, La Banque Canadienne Nationale, La Banque Impériale du Canada.

Les requérants n'ont pas besoin de se déplacer ou de tenter des démarches car les organismes prêteurs adresseront eux-mêmes, à leurs emprunteurs, les formules requises. Ces formules dûment remplies devront alors être transmises au Service de l'habitation familiale de l'Office du crédit agricole pour étude définitive.

### Principales prescriptions de la Loi:

#### Article I — Application

Les présents règlements (ci-après appelés "les règlements") s'appliquent à l'administration par l'Office du crédit agricole du Québec, de la "Loi pour améliorer les conditions de l'habitation", (ci-après appelée "La Loi").

#### Article II — Année fiscale

L'année fiscale de l'Office du Crédit agricole du Québec commence le premier janvier et se termine le trente et un décembre de chaque année.

#### Article III — Bénéficiaire

Peut bénéficier des avantages de la présente Loi, toute personne qui, originairement construit, fait construire ou acquiert ou dont l'épouse construit, fait construire ou acquiert une habitation nouvelle pour son usage permanent et celui de sa famille, conformément aux prescriptions mentionnées aux présents règlements. (Au sens de la Loi, une habitation nouvelle est une habitation en construction ou construite, mais dont le requérant éligible est le premier occupant, et dont la finance pour laquelle on demande le rabais d'intérêt est la première financée sur cette habitation).

Les bénéfices ne peuvent être transférés à un acquéreur subséquent, sauf dans le cas du décès du soutien de famille ou de son conjoint, ou dans le cas de permutation du propriétaire qui reçoit déjà le rabais d'intérêt aux termes de la présente Loi, par son employeur à un endroit situé à vingt-cinq (25) milles ou plus de l'endroit de son emploi précédent et pourvu, dans le cas de cette permutation, qu'elle ait été effectuée dans les douze (12) mois de la date de l'occupation de la maison par le propriétaire permuté.

#### Article IV — Qualifications du requérant

a) Le requérant doit être marié, ou reconnu comme soutien de famille (est soutien de famille, celui ou celle qui a, à sa charge, une personne envers laquelle il a des obligations légales, soit à titre de père et mère vis-à-vis les enfants, soit à titre d'enfants vis-à-vis leur père et mère).

b) Le requérant ni son épouse, ne doit être propriétaire d'aucune autre habitation permanente.

c) Le requérant doit posséder les fonds nécessaires pour payer la différence entre le coût de construction ou d'achat et le montant du prêt en première hypothèque.

d) Une obligation garantie par seconde hypothèque peut être permise, pourvu que le montant de ce prêt additionnel n'exécède pas 15% de la première hypothèque, sauf si les deniers garantis par deuxième hypothèque proviennent d'un fonds de pension ou de tout fonds de secours (Staff Benevolent Fund) créé par l'employeur au bénéfice de ses employés ou par les employés eux-mêmes, auquel cas le montant de l'obligation additionnelle ne devra pas excéder 25% de la première hypothèque.

ne sera permise sauf dans le cas où les plans de lotissement et plans de maison seront soumis à l'Office du Crédit agricole du Québec en triplicata, préalablement à la construction de la maison et auront été approuvés par les régisseurs de l'Office.

#### Article XI — Nature du prêt

Tout prêt, pour bénéficier des avantages de la présente Loi, doit :

- être consenti à un emprunteur qualifié aux termes desdits règlements, ou à son épouse, si elle possède les mêmes qualifications, soit par une caisse populaire, soit par une société de prêts, ou par tout autre organisme dûment autorisé ou reconnu aux termes de la Loi.
- être fait pour tout terme n'excédant pas trente ans;
- être remboursable par versements mensuels, trimestriels ou semestriels.

#### Article XII — Taux de l'intérêt

Le taux d'intérêt ne devra pas excéder six et trois quarts pour cent (6¾%) l'an et devra être payable en même temps que le principal. En vertu des amendements apportés à la Session 1959-60, la portion d'intérêt qui sera remboursée par l'Office sera calculée sur l'intérêt couru et payé par l'emprunteur, depuis le dix-huit mars 1960.

#### Article XIII — Pouvoirs du prêteur

Chaque prêteur autorisé peut :

- fixer lui-même l'évaluation de toute construction nouvelle sur laquelle il désire consentir un prêt;
- déterminer la proportion de chaque prêt par rapport à la valeur de la construction;
- utiliser ses propres barèmes d'évaluation;
- établir le mode de remboursement, par annuités ou autrement;
- arrêter les conditions de l'acte d'obligation ou de prêt, sous réserve des prescriptions de l'article suivant.

#### Article XIV — Acte d'obligation

Chaque prêteur autorisé peut utiliser ses propres formules d'acte d'obligation soumises à l'Office du Crédit agricole du Québec, (Service de l'habitation familiale).

L'emprunteur pourra rembourser par anticipation, la totalité ou une partie de la créance, après un an de la date de l'acte d'obligation, moyennant ou non une indemnité égale à trois mois d'intérêt sur le montant alors dû;

L'acte d'obligation devra mentionner un délai de quatre-vingt-dix jours, pour l'exécution forcée de la clause de dation en paiement, l'emprunteur pouvant toujours donner l'indemnité, au prêteur, en paiement, de la créance et accessoires, notwithstanding tout délai.

#### Article XV — Rapports préliminaires

Pour obtenir les bénéfices octroyés par la "Loi pour améliorer les conditions de l'habitation", l'emprunteur ou propriétaire

#### Article XIX — Libération de l'Office.

L'Office du crédit agricole du Québec (Service de l'habitation familiale) est, dès le défaut, libéré de l'engagement de payer la proportion d'intérêt fixée par la Loi; il en avise avec diligence l'emprunteur ou l'acquéreur et le prêteur, à leur dernière adresse connue à l'Office.

#### Article XX — Recours de l'Office.

L'Office du Crédit agricole du Québec (Service de l'habitation familiale) conserve contre l'emprunteur ou l'acquéreur, tout recours légal en remboursement de la somme reçue sans droit.

#### Article XXI — Remise en vigueur.

Tout emprunteur, qui par défaut, a cessé de bénéficier des avantages prévus par la Loi, peut être rééligible s'il se conforme de nouveau aux conditions déterminées par son acte d'obligation, par la Loi et les règlements.

#### Article XXII — Conventions avec les prêteurs.

L'Office du crédit agricole du Québec (Service de l'habitation familiale) est autorisé à signer avec les caisses populaires ou Fédération des Caisses populaires ou "Credit Unions" ou Fédération de "Credit Unions" ou Sociétés régies par la Loi des Syndicats coopératifs ou avec les Sociétés de prêts ou Corporation ou Banques, ou tous autres organismes autorisés à prêter sous l'empire de la Loi, toute convention conforme aux règlements et dont les termes et conditions auront été approuvés par le Lieutenant-Gouverneur-en-Conseil.

#### Article XXIII — Services publics.

Les bénéfices en vertu de la "Loi pour améliorer les conditions de l'habitation" ne seront pas accordés au propriétaire ou acheteur d'une maison construite sur un terrain ne fournissant pas les services publics municipaux réguliers (tel que service d'égout et d'aqueduc) à moins que le requérant, propriétaire de la maison fournisse à l'Office, avant le commencement des travaux, un plan de lotissement, le plan de la maison et un rapport du Ministère de la Santé du Québec sur la condition du terrain, lequel rapport devra comporter une recommandation sur la superficie minimum requise pour assurer le fonctionnement parfait de l'égout projeté et obtienne, avant le commencement des travaux de construction de la maison, l'approbation de l'Office du crédit agricole du Québec.

#### Article XXIV — Ventes.

Les bénéfices que reçoit tout propriétaire, en vertu de la Loi, ne peuvent être transférés à un acquéreur subséquent, sauf dans le cas du décès du propriétaire ou de son conjoint, ou dans le cas de permutation du bénéficiaire, par son employeur; le tout décidé au mérite par les régisseurs de l'Office.

Article XXV — Cas d'entrepreneur bâtissant plusieurs maisons

#### NATURE DE L'HABITATION

L'habitation doit :

- Ne contenir qu'un ou deux logements (dans cette dernière alternative, l'un devra servir d'occupation permanente à l'emprunteur et à sa famille, et l'autre pourra être loué).
- Chaque logis devra comprendre cinq pièces habitables, dont trois fermées des quatre côtés pouvant servir comme chambre à coucher. Toutes les chambres devront être construites au-dessus du niveau du sol, c'est-à-dire qu'une chambre dans le sous-sol ne pourra être considérée comme une des cinq pièces réglementaires.

Dans le cas d'une habitation à 1½ étage, comprenant quatre chambres au rez-de-chaussée, dont deux devront être des chambres à coucher et un étage supérieur non achevé, l'habitation se qualifiera pourvu qu'on ait accès à l'étage supérieur par un escalier complété et que l'intérieur soit suffisamment aménagé pour être rendu habitable à peu de frais.

c) Mesurer au moins cinq cents pieds de superficie habitable à l'exclusion des corridors et salles de bain.

d) Être construite de matériaux de bonne qualité et située à la distance légale des lignes de division de chaque lot.

e) Être construite dans les limites d'une ville ou village organisé.

#### COUT

Le coût maximum de toute construction d'une habitation à logis unique ne doit pas dépasser \$12,500.00, y compris le prix d'acquisition du terrain, et le coût maximum de toute construction d'une habitation à deux logements ne doit pas dépasser \$17,000.00, y compris le prix d'acquisition du terrain. Ce coût doit comprendre tous suppléments et extras.

#### PRET

a) Tous les prêts en vertu de la Loi provinciale doivent être consentis par des compagnies d'assurance, sociétés de prêts ou de fiducie, corporations ou Banques spécialement autorisées ou par la Société Centrale d'Hypothèques et de logement, reconnue comme prêteur autorisé ou par des caisses populaires ou "Credit Unions".

b) C'est le prêteur qui détermine le montant à prêter sur l'habitation.

c) Le terme du prêt ne devra pas excéder 30 ans. Ce prêt devra être constaté par acte d'obligation portant hypothèque, lequel acte devra contenir :

1 — Le privilège de rembourser par anticipation, après un an de la date de l'acte d'obligation, moyennant une indemnité de trois mois d'intérêt;

2 — Un délai de 90 jours pour l'exécution de la clause de dation en paiement.

# • — Ici et là, à travers le monde...

## MOSCOU

### Toujours plus fort!

MOSCOU — La radio et la presse soviétiques ont récemment embouché les trompettes de la renommée pour célébrer un nouvel événement — un de ces événements parmi tant d'autres dont la Russie n'est certes pas avare. Il ne s'agit cette fois ni du lancement d'un spoutnik, ni de quelque engin intersidéral, pas même de celui d'un sous-marin atomique capable de performances auprès desquelles celles accomplies par les Américains dans ce domaine, pâleraient. Non. Il s'agit tout simplement de la création, dans plusieurs centres importants des Républiques socialistes soviétiques, d'entreprises commerciales, et bien entendu nationales, louant des automobiles à tout citoyen muni d'un permis de conduire; et naturellement solvable... Il s'agit encore là, selon le chœur entonné par la radio et la presse, d'une importante innovation. Songez donc! Quiconque se présente dans un bureau de l'entreprise et verse une caution suffisante, peut trouver en sortant une automobile à sa disposition qu'il pourra utiliser un, deux, huit, quinze jours ou un mois selon la somme versée, ou mieux encore, si ses moyens le lui permettent, avec un chauffeur à sa disposition. La nouvelle autour de laquelle on a fait un battage sans rapport aucun avec ce qu'elle a de banal, nous amène évidemment à penser que les Russes ne se contentent pas d'avoir inventé la bicyclette et la machine à coudre, le bifteck-frites et la fondue, le golf (auquel jouaient les bergers caucasiens dès le XIV<sup>ème</sup> siècle!), mais encore les voitures de louage...

## LONDRES

### Sauvetage in extremis

LONDRES — Ce qu'il y a en certains cas de rigoureux et d'inflexible chez les Anglo-Saxons, est compensé, en d'autres, par un côté très humain des choses, et même, dirions-nous, une "sensibilité" qui ne laisse pas d'étonner. Car cette fois, il ne s'agit du cas ni d'un chat, ni d'un chien, ni d'une perruche, ni d'un amour de lionceau, voire d'un rhinocéros, au sujet duquel quelque vieille demoiselle trop impressionnable alerte l'opinion. Nenni! Il s'agit bel et bien d'une tendre épouse et de son jeune mari de soldat en l'absence duquel la pauvre se mourait.

Il s'appelle Bill Mitchell; elle s'appelle Ann. Ils étaient mariés depuis peu, depuis quelques jours seulement, quand après une brève lune de miel qui n'eut ni le "Britannia" pour cadre, ni les îles enchantées de la mer Caraïbe pour toile de fond, mais néanmoins heureuse, Bill, qui avait signé peu auparavant un engagement dans l'armée dut correspondre aux obligations précédemment contractées — peut-être à la légère.

Quoi qu'il en soit, la jeune Mrs. Mitchell, atteinte depuis le départ de son mari d'une maladie de langueur irréversible, et ayant perdu dix kilos en six semaines, passa il y a quelque temps, devant une commission médicale. Le diagnostic de celle-ci fut formel. Sans doute s'agissait-il d'un cas tout-à-fait particulier et capable de créer un de ces précédents toujours redoutables dans l'administration:

il n'en demeurait pas moins évident que si Mr. Bill ne regagnait pas ses pénates dans les plus brefs délais, le cas de Mrs. Bill était désespéré. Une lettre signée de plusieurs médecins fut immédiatement envoyée au ministre de la Défense pour lui demander de résilier l'engagement de Bill Mitchell, la vie de sa femme étant en jeu. Le ministre compatissant accepta la requête qui partout ailleurs aurait eu toutes les chances de finir dans la corbeille à papier. Bill a regagné son domicile (en même temps que sa femme trois

kilos lors de la première semaine ayant suivi son retour). Ann assure d'ailleurs que sans l'avis favorable du compréhensif et humain ministre, elle serait sans aucun doute morte de chagrin!

## ROME

### Policiers en jupons.

ROME — Les services de la police italienne annoncent comme imminente la création d'un corps féminin dont les fonctions, bien qu'en stricte harmonie avec leur sexe, n'en soulageront pas

moins d'autant leurs confrères surchargés de besogne (les épreuves et examens pour une première tranche de deux cents femmes policiers ont lieu actuellement), que déjà le cinéma, à l'affût de toute nouveauté, commence à s'intéresser de façon toute particulière aux futures tutrices de l'ordre.

On peut, évidemment, être las des films ayant pour héros des policiers. Mais une superproduction dont les femmes-agents seraient les protagonistes, quelles probabilités de succès où la nouveauté et l'originalité concurreraient ensemble!

raient ensemble!

On apprend en effet que douze sujets de films les concernant ont déjà été déposés à Rome, aux services compétents du ministère de l'Intérieur pour obtenir l'autorisation de tourner mais on est généralement sceptique dans les milieux cinématographiques sur la suite qui sera donnée à ces demandes, la plupart des projets de film contemplant le problème des femmes-policiers d'une façon satirique, difficilement compatible avec la dignité d'un Corps faisant partie intégrante de la force publique.



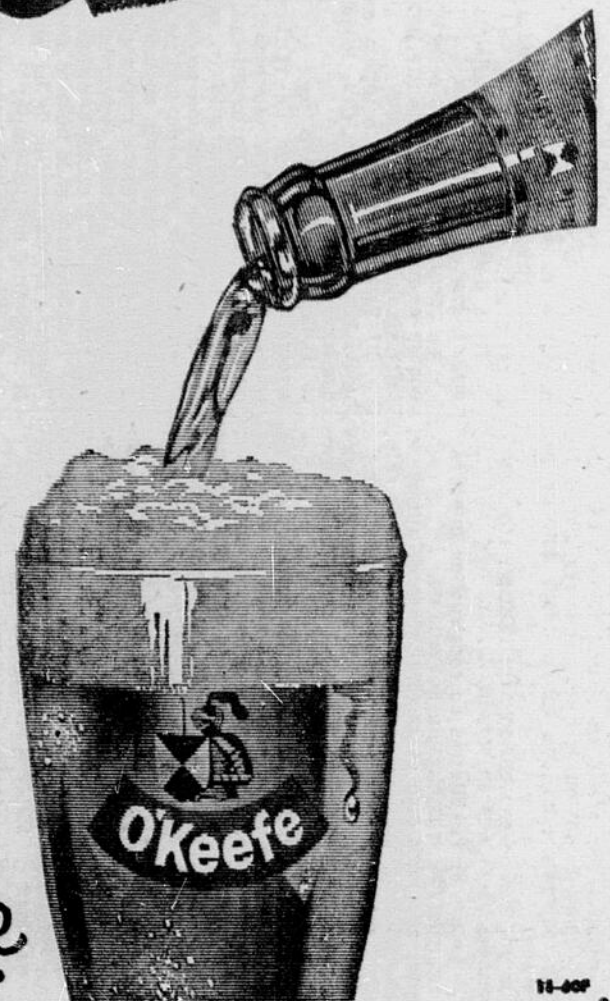
## De plus en plus de gens savent se la couler douce

Remarquez, partout dans les hôtels et les tavernes, combien de plus en plus on adopte O'Keefe. Une seule gorgée vous fera comprendre la raison de sa popularité. C'est la bière à son meilleur: douce et rafraîchissante.

La bière O'Keefe est spécialement brassée avec du houblon sans graines, afin de retenir cette douceur naturelle si agréable au goût.

Comme ces connaisseurs, adoptez O'Keefe et voyez comme il fait bon "se la couler douce".

## Buvez O'Keefe ... la bière Douce



# A la découverte de 2,000 ans d'histoire dans les sables de la province d'Ontario

**Q**UELS étaient les premiers Indiens du Canada et d'où venaient-ils? C'est ce que certains archéologues du Musée Royal de l'Ontario s'efforcent de découvrir bien que, d'ores et déjà, on ait expliqué en partie le mystère du peuplement lointain de notre pays et, en même temps, des États-Unis. D'après certains spécialistes, les premiers habitants du Canada arrivèrent à une époque relativement ancienne, probablement il y a 25 ou 30,000 ans. Chasseurs ou agriculteurs vivant dans le nord de la Sibérie, ils s'aventurèrent jusqu'au détroit de Béring, le traversèrent — sa distance n'est que de 50 milles — puis se répandirent lentement en Amérique du Nord

en partant de l'extrême pointe de l'Alaska. Leurs migrations s'effectuèrent peut-être sur de très longues périodes et en vagues successives, et ce dernier fait expliquerait la grande différence existant entre les différentes tribus indiennes que l'on rencontra en Amérique du Nord. Les véritables Peaux-Rouges, que l'on nommait ainsi parce qu'ils se teignaient le corps avec de l'ocre rouge, étaient en fait les Béothuk de Terre-Neuve dont les ultimes représentants sont morts voilà plus d'un siècle.

On admet généralement que les Esquimaux que l'on rencontre au Canada et même au Groenland émigrèrent également, mais nettement plus tard, des mêmes régions du nord de l'A-

sie. D'ailleurs, il existe une grande similitude de culture entre nos Esquimaux, ceux du Groenland et les peuplades samoyèdes que l'on rencontre encore dans l'extrême nord de la Russie et de la Sibérie.

Depuis plusieurs années, des fouilles importantes ont été entreprises en différentes parties du Canada par le Musée National et le Musée Royal de l'Ontario. Si les campagnes de recherches ont mené les archéologues très loin dans le nord, c'est encore en Ontario, en Saskatchewan, au Yukon et au Manitoba que l'on fit les plus intéressantes découvertes.

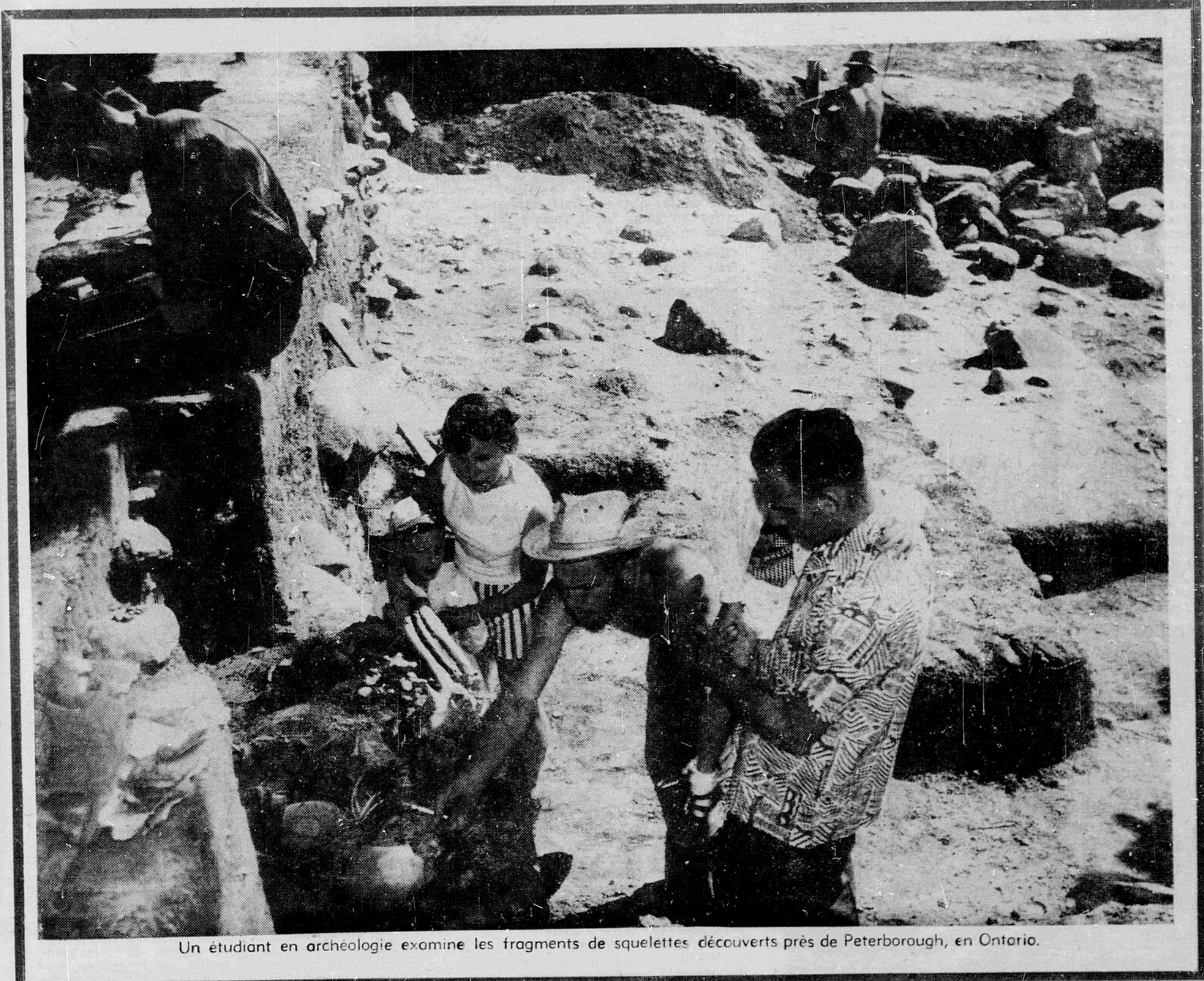
Depuis bien longtemps, on pensait que les Indiens du Canada y vivaient depuis trop peu de

temps et que leur culture n'était pas assez élaborée pour avoir laissé des vestiges intéressants. Or, cette idée s'est révélée entièrement fautive et, grâce à l'archéologie, on sait à présent que l'Amérique du Nord fut peuplée très tôt et que ses habitants avaient une culture assez remarquable. Il semble même que les plus anciens habitants du Canada soient les Iroquois, et qu'à une certaine période de leur histoire — environ 1,500 ans — ils avaient atteint une civilisation assez supérieure à celle des autres Indiens. Vivant dans des bourgades bien construites, ils se livraient à l'agriculture, fabriquaient des poteries, des armes de pierre et de métal et leur société était bien organisée.

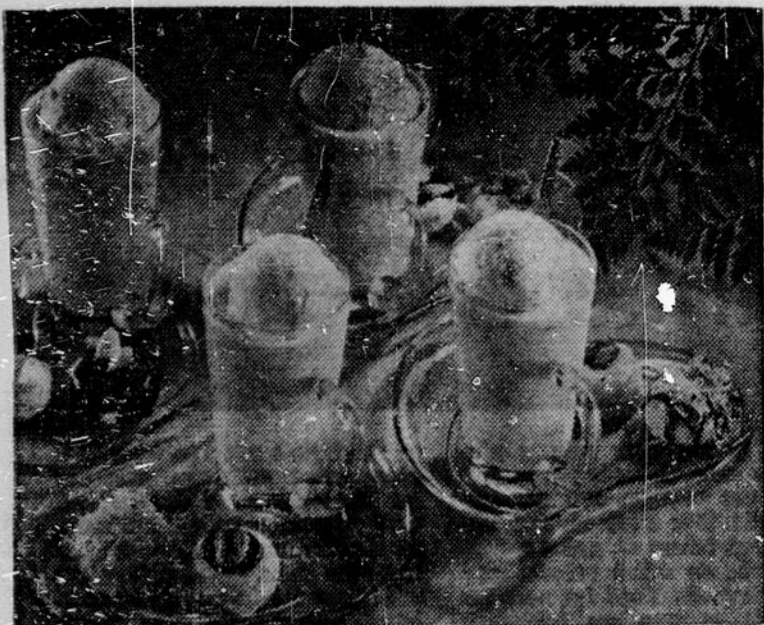
Depuis 1956, le Musée Royal

de l'Ontario a fait d'intéressantes découvertes archéologiques sur les fameuses tertres du Serpent, tout près du lac Rice, à 90 milles de Toronto. Les fouilles entreprises dans cette région ont mis à jour des fragments de squelettes humains en assez bonne condition, des os d'animaux, principalement de loups, des morceaux de poteries et d'armes. En plus, on a acquis la certitude que les sept ou huit tumulus du Serpent ne sont pas naturels et ont été fait par des hommes, afin de servir vraisemblablement de tertres funéraires. Les recherches se poursuivent activement et il n'est pas douteux que d'autres découvertes intéressantes soient faites dans les années à venir.

J.C.



Un étudiant en archéologie examine les fragments de squelettes découverts près de Peterborough, en Ontario.



**BREUVAGE GLACE A L'ERABLE**  
(une portion)

¾ tasse de lait froid  
2 c. à thé de sirop d'érable  
crème glacée à l'érable et aux noix

Faire dissoudre le sirop d'érable dans le lait. Verser dans de grands verres. Garnir d'une boule de crème glacée à l'érable et aux noix.

**DESSERT SURPRISE A L'ERABLE**  
(12 à 16 portions)

Creuser un sillon circulaire dans un gâteau des anges à un pouce du bord extérieur. Laisser au moins ½ pouce dans le fond du gâteau. Enlever délicatement cette partie du gâteau. Le remplir avec deux à trois chopines de crème glacée à l'érable et aux noix amollie. Glacer tout le gâteau avec une glace au beurre. Faire congeler. Une fois la glace bien ferme, envelopper et remettre au congélateur. Avant de servir faire dégeler légèrement dans le réfrigérateur au moins une heure.

**TARTELETTES CHIFFON A LA RHUBARBE (8 portions)**

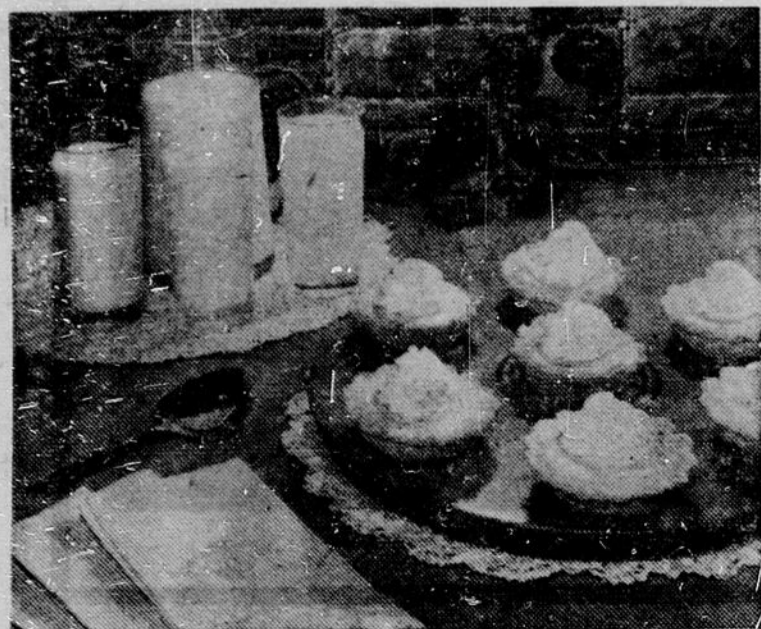
8 croûtes à tartelettes cuites et refroidies  
2 tasses de rhubarbe non cuite, coupée en morceaux de 1 pouce  
¾ tasse d'eau  
½ tasse de sucre  
1 paquet de 3 onces de gelée en poudre aux fraises  
½ tasse d'eau froide  
½ chopine (1¼ tasse) de crème à fouetter

Combiner la rhubarbe, le ¼ tasse d'eau et le sucre dans une casserole; amener au point d'ébullition remuant jusqu'à ce que le sucre soit complètement dissous. Couvrir et laisser mijoter jusqu'à ce que la rhubarbe soit tendre — environ 10 minutes. Retirer du feu; ajouter la gelée en poudre et remuer jusqu'à ce que dissoute. Incorporer la ½ tasse d'eau froide. Refroidir jusqu'à ce que le mélange commence à prendre. Entre temps fouetter la crème jusqu'à ce que légèrement ferme. Incorporer la crème fouettée moins 1 tasse, dans le mélange partiellement pris. Remplir les tartelettes par cuillerées de cette garniture. Refroidir. Décorer avec le reste de la crème fouettée.

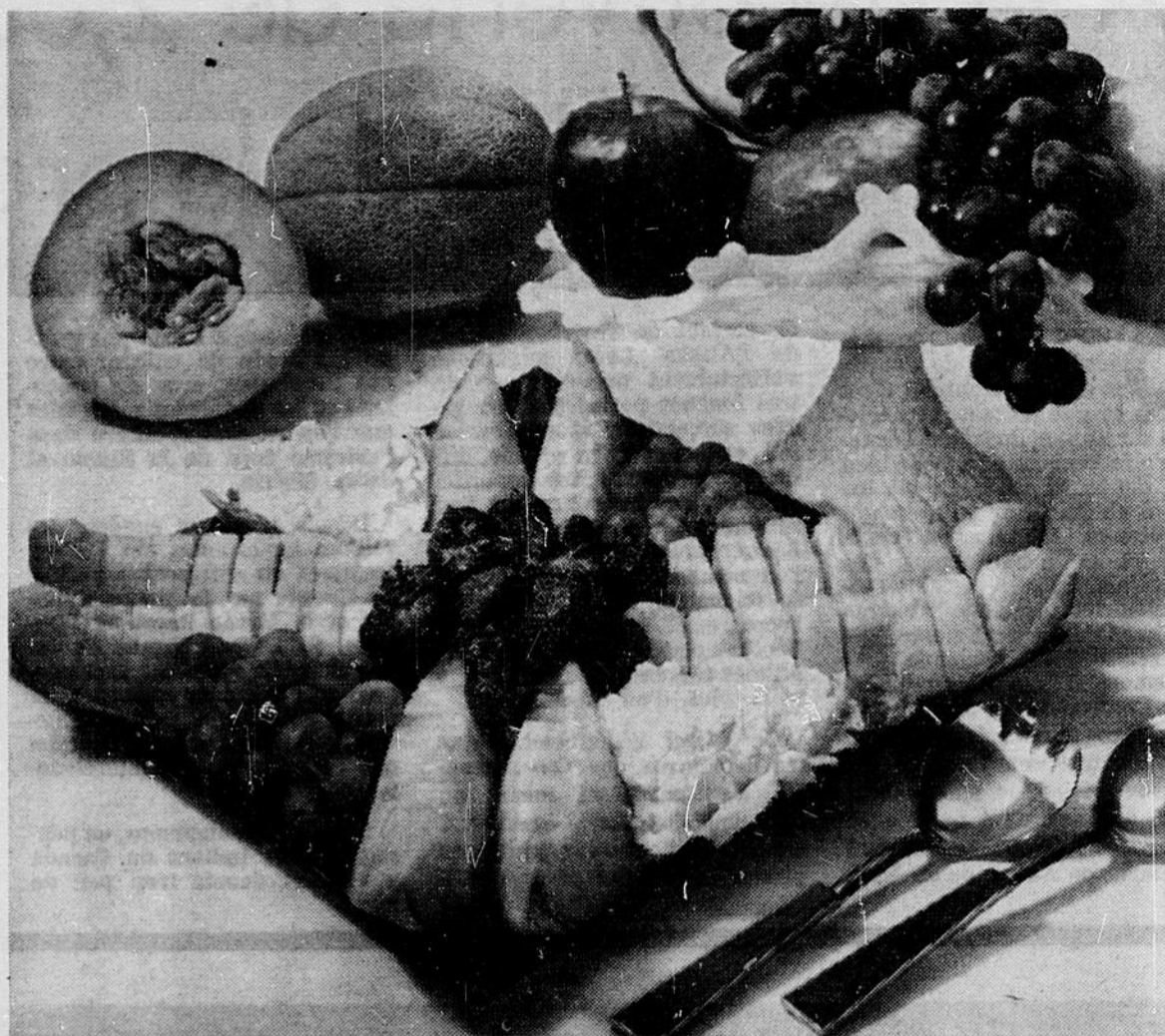
**TARTE A LA RHUBARBE AUX MIETTES**

1 croûte à tarte de 9 pouces de dia., non cuite  
3 tasses de rhubarbe non cuite, coupée en morceaux de 1 pouce  
¾ tasse de sucre  
¼ c. à thé de sel  
3 c. à table de tapioca instantané  
½ tasse de farine  
1 c. à thé de cannelle  
½ tasse de beurre froid  
½ tasse de cassonade pressée légèrement  
½ tasse d'avoine roulée

Combiner la rhubarbe, le sucre, le sel et le tapioca. Mettre de côté pour préparer la garniture. Combiner la farine et la cannelle dans un bol; couper le beurre finement dans la farine. Incorporer la cassonade et l'avoine roulée. Disposer la rhubarbe dans la croûte à tarte. Recouvrir du mélange de cassonade et d'avoine roulée. Cuire à four très chaud (450°F) 10 minutes; réduire la température à 375°F et continuer de cuire jusqu'à ce que la rhubarbe soit tendre — 30 à 35 minutes de plus. Servir chaud ou froid avec de la crème fouettée ou de la crème sure.



... pour les gourmets!



**FRAIS COMME LA SOURCE**, le cantaloup se mêle aux autres produits de façon extraordinaire. Voici quelques suggestions pour l'emploi du cantaloup frais.

**Boules de cantaloup frais dans du jus de fruits frais:** Déposer des boulettes de cantaloup frais dans des verres à sorbet. Compléter le remplissage avec du jus d'orange frais entrecoupé de jus de citron au goût. Servir comme premier plat du dîner ou du souper.

**"Kebabs" aux poires fraîches et aux cantaloups frais:** Enfiler, sur des cure-dents, des cubes de

cantaloup frais et des coins d'une bouchée de poires fraîches, saucés dans du jus de citron frais et des cubes de fromage à la crème. Servir avec un jus de fruits ou les cocktails.

**Salade au cantaloup frais et au poulet:** Mélanger 2 tasses de cubes ou de boulettes de cantaloup, 1 tasse de cubes de céleri, ¼ tasse de cubes de piment vert, 2 tasses de cubes de poulet froid, 1 c. à thé de sel, 1 c. à table de jus de citron frais, 3 c. à table de mayonnaise et 1/16 c. à thé de poivre noir moulu. Retourner légèrement en mélangeant. Servir sur de la laitue. Garnir de boulettes supplémentaires de cantaloup frais.



**L'ABONDANCE DE FRUITS** pendant l'été invite à cuisiner. Cependant, souvent la chaleur rend la maîtresse de maison nonchalante. Alors, voici une suggestion pour contourner la situation: la tarte aux fraises et à la rhubarbe.

3 tasses de rhubarbe tronçonnée  
1 chopine de fraises

1¼ tasse de sucre granulé  
4 c. à table de farine

2 c. à thé de beurre ou succédané  
Muscade fraîchement moulue, au gré

Mélanger la rhubarbe avec le sucre, la farine et les fraises qui auront été lavées et tranchées. Bien brasser et verser dans une croûte de tarte.

Mettre des noix de beurre et saupoudrer de muscade. Replier le deuxième rang de pâte en deux et fendiller le centre. Déposer sur les fruits. Presser, pincer et sceller les bords de la tarte comme d'habitude. Faire cuire dans un four très chaud (450°F) pendant 10 minutes. Réduire la chaleur à 350°F. et continuer la cuisson pendant 25 minutes ou plus, jusqu'à ce qu'elle soit légèrement brunie et les fruits tendres. Si le jus commence à bouillonner, mettre sur le gril en dessous de celui où repose la tarte, un morceau de la feuille d'aluminium un peu plus grand que la surface de la tarte, retourner les bords en remontant pour former récipient.

Pour vous...



**SUGGESTIF** de la saison d'abondance, ce grand chapeau de paille illustre bien la théorie voulant que tout peut servir de garniture à une coiffe féminine. Ici, l'actrice Patricia Blair s'est servie de petits fruits, si bien imités qu'on pourrait les croquer.



**LE CENTRE DE TABLE** que vous préparez pour la réception d'été ne devrait pas être trop haut ou trop gros. Les invités ne doivent pas être obligés de se regarder à travers la pièce florale. Il est facile de préparer un centre de forme oblongue et basse, avec les fleurs du jardin ou encore les fruits qui sont en abondance dans la saison.



**LES GRANDS CABARETS** qu'on appelle "Lazy Susan" sont très pratiques au chevet d'un malade. On y dépose ces petits articles dont le malade se sert continuellement: les remèdes, la cuillère, les mouchoirs de papier, serviettes, etc. Tout s'y trouve à sa portée.

... mesdames



**CLASSIQUE** mais si féminine, la blouse blanche genre chemise est toujours de mise. Celle-ci à manches courtes, col ouvert présente une note d'élégance par le motif floral en broderie de ton pastel, sur le devant. Elle accompagne bien une jupe droite répétant la couleur de cette broderie.



**GRAND SAC "FOURRE-TOUT"**: — L'été nous revient avec ses nombreux voyages et déplacements. Les voyageuses ont sans doute besoin d'un sac à tout mettre, tel que mouchoir de tête, cirée contre la pluie, cosmétiques etc. Ce sac a l'avantage de se porter de deux façons; plié en deux, il fait un joli sous-bras, et s'il est trop chargé, c'est un grand sac avec poignée (tel qu'illustré). Modèle No S-6197-F, explications en français. — Pour le commander, envoyez 10c en argent au Service des Patrons, "Le Droit", 375 Rideau, Ottawa, Ont. Ajoutez une deuxième enveloppe portant timbre, nom et adresse.



**COUDRE, DRAPER ET VOILA!** — Une robe-tablier facile à confectionner qu'on drape autour du corps, est gaie et très utile pour la saison estivale. Ce patron no 4521 est disponible dans les tailles de 12 à 20. On peut l'obtenir en envoyant 50 cents en argent, en indiquant le numéro du patron, son nom et adresse et la taille désirée, à Anne Adams, Service des patrons "Le Droit", 60, rue Front, Toronto.



**MIAMI**, paradis des baigneuses, a créé ce maillot de bain et de soleil pour la chaude saison n'importe où. Un mélange d'acétate et de coton élastique empêche la couleur du tissu de se détériorer au soleil ou à l'eau chlorée. Le maillot présente un panneau droit en avant, tandis qu'il est plissé légèrement sur les hanches; corsage drapé et bretelles étroites qui peuvent être enlevées.

## — Légendaire exploite d'un faucheur d'étoiles! —

**R**EMONTONS au 11 juillet 1934. La scène se passe aux Polo Grounds de New-York. Cinquante-cinq mille fervents du baseball sont venus s'entasser sur cet historique terrain pour assister à la deuxième joute annuelle des étoiles de la Ligue Nationale et de la Ligue Américaine. Ces spectateurs enthousiastes étaient loin de prévoir l'exploit extraordinaire dont ils allaient être témoins.

Pour la circonstance, la Ligue Nationale avait fait appel aux joueurs suivants: 1er but, Bill Terry; 2e but, Frankie Frisch; 3e but, Pie Trainor; joueur d'arrêt, Travis Jackson. Le champ extérieur comprenait Kiki Cuyler, Wally Berger, et Joe Medwick. Gabby Hartnett et Al Lopez devaient remplir les fonctions de receveur, tandis que les lanceurs Dizzy Dean, Carl Hubbell, Van Lingle Mungo et Lon Warneke étaient désignés pour occuper le monticule.

De son côté, la Ligue Américaine s'était fait représenter par les étoiles suivantes: 1er but, Lou Gehrig; 2e but, Charley Gehring; 3e but, Jimmy Foxx, joueur d'arrêt, Joe Cronin. Les postes de voltigeurs étaient remplis par Heinie Manush, Babe Ruth et Al Simmons. Derrière le marbre, Mickey Cochrane et Bill Dickey devaient agir comme receveurs. La liste des lanceurs comportait les noms de Lefty Gomez, Mel Harder, Tommy Bridges et Red Ruffing.

C'est Carl Hubbell, des Géants de New-York, qui fut le premier lanceur de la Nationale et le premier frappeur à se présenter au marbre était nul autre que Charley Gehring, des Tigres de Détroit. Dès le deuxième lancer, Gehring obtint un coup sûr dans le champ centre, où une certaine hésitation de la part de Wally Berger permit au coureur d'atteindre le deuxième but. Heinie Manush, formidable cogneur des Sénateurs de Washington, arriva au bâton. Bill Terry, géant des as de la Nationale, avait demandé à Hubbell de ne pas laisser frapper celui-là et de lui offrir un billet de faveur. Manush prit donc le premier but sur quatre balles.

Les amis de la Ligue Américaine commençaient à trépigner de joie, sachant que les trois frappeurs suivants allaient être Ruth, Gehrig et Foxx. La situation de Carl Hubbell n'était guère enviable, mais son receveur Gabby Hartnett, des Cubs de Chicago, courut au monticule pour lui chuchoter quelques mots d'encouragement, et le jeu reprit.

Babe Ruth était au bâton et dirigeait son regard vers les tribunes du champ droit. A ce moment, le grand lanceur gaucher eut recours à sa fameuse balle en vrille que Ruth manqua la première fois. Le lancer suivant fut une balle, suivie d'une autre vrille que Ruth rata une deuxième fois. A l'autre lancer, Ruth s'élança à tour de bras, mais la pilule se trouvait déjà dans le gant de Gabby Hartnett. Le grand Bambino, le sultan du bâton, était retiré.

Vint le tour de Lou Gehrig, avec deux hommes sur les buts. Hubbell embrassa sa balle et expédia sa vrille pour trois prises consécutives. Gehrig fendit le vent avec son bâton et reprit le chemin de l'abri des joueurs. Un deuxième idole venait d'être pul-

verisé. A ce moment-là, Manush et Gehring volèrent chacun un but, ce qui ne produisit aucun effet déprimant chez les joueurs de la Nationale.

Jimmy Foxx causa une certaine inquiétude à Carl Hubbell, étant donné qu'il était, lui aussi, un spécialiste des coups de circuit, suivant de près le maître Babe Ruth. Il était la grande sensation des Athlétiques de Philadelphie. La vrille de Carl Hubbell s'avéra trop décevante pour Foxx qui frappa un hors-jeu, reçut une balle mais dut s'avouer vaincu au cinquième lancer. Magnifique tour du chapeau pour Hubbell!

Dans la seconde moitié de la première manche, les joueurs de la Nationale enregistrèrent un point quand, sur le deuxième lancer de Lefty Gomez, Frankie Frisch cogna la balle dans les tribunes supérieures du champ droit. Pie Trainor fut retiré sur une balle roulante à Gehring, Joe Medwick mourut au bâton et Kiki Cuyler devint la victime de Joe Cronin au premier but.

Carl Hubbell rayonnait de confiance lorsqu'il réapparut au monticule pour la deuxième manche. Il eut à affronter en premier lieu Al Simmons, du White Sox de Chicago, surnommé le nettoyeur de buts. Les incomparables offrandes du célèbre gaucher firent paraître ce frappeur comme un véritable débutant. Il passa dans l'ombre sur trois prises bien caractéristiques. Il va de soi que la foule applaudissait à outrance la superbe performance de Carl Hubbell. Et ce fut un délire quand le brillant lanceur ajouta à son palmarès le retrait du fameux Joe Cronin, des Sénateurs de Washington, sur quatre lancers.

Bill Dickey, receveur des Yankees de New-York, ne voulait pas connaître un pareil sort; aussi est-ce avec une farouche détermination qu'il vint prendre son poste de frappeur. Hubbell continua son manège extraordinaire et sa vrille faisait des siennes. A un moment, le compte s'établit à trois balles et deux prises. Hartnett alla tenir un conciliabule avec Hubbell au monticule. Ce dernier entra alors en action. Dickey, qui s'attendait à une balle en vrille, reçut une formidable horizontale ayant la vitesse de l'éclair. A l'aveuglette, il frappa; ce fut une petite trajectoire qui alla tomber entre les premier et deuxième buts pour un coup sûr. Dickey venait d'interrompre la sensationnelle série de retrait de Monsieur Carl Hubbell.

Les joueurs de la Ligue Américaine se ressaisirent et se mirent ensuite à bombarder la Nationale. A la fin de la cinquième manche, Carl Hubbell fut remplacé au monticule par Warneke, bientôt suivi de Mungo. Quand le dernier frappeur de la Nationale fut retiré à la fin de la neuvième, le pointage indiquait 9-7 pour les Américains qui venaient de remporter deux années de suite la joute des Etoiles. Mais le grand héros de la partie resta quand même Carl Hubbell qui fut l'objet d'une ovation monstre. Il avait abattu, dans cet ordre, les super-vedettes qu'étaient Babe Ruth, Lou Gehrig, Jimmy Foxx, Al Simmons et Joe Cronin, un fait consigné comme exploit de grande classe dans les annales du baseball.

**UNE BIÈRE "Plus Vive!"**  
faite pour la vie que vous aimez vivre

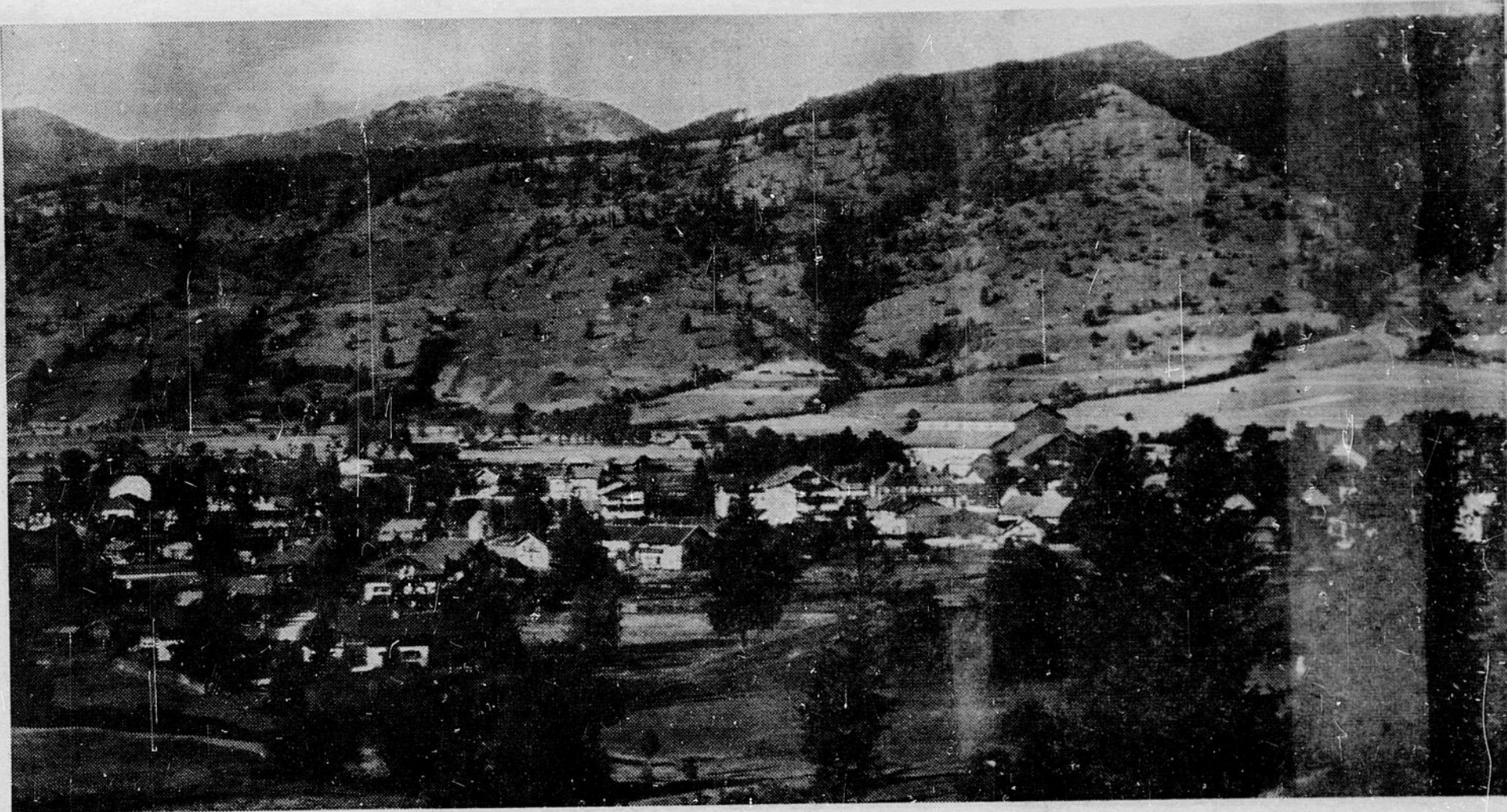


Parmi les sports d'été pratiqués aujourd'hui dans le Québec par les gens actifs, la voile est un des plus palpitants. Et parmi leurs rafraîchissements préférés, la nouvelle bière lager "Canadian" de Molson vient en tête parce qu'elle est "plus vive" et faite pour la vie qu'ils aiment vivre!

La bière Lager **MOLSON**  
**CANADIAN**



PACILES À REFRIGÉRER  
ET À EMPORTER,  
LES CANETTES SONT  
COMMODOES EN ÉTÉ.



Perspective du décor alpestre qui sert d'arrière-plan au Jeu de la Passion.



— Ci-dessus les tavernes où  
l'œuvre est jouée.  
— Ci-dessous les tavernes où  
l'œuvre est jouée.  
— Ci-dessous les tavernes où  
l'œuvre est jouée.



Voici l'aspect d'une des principales rues d'Oberammergau, en Allemagne.



Une des coquettes maisons où les visiteurs d'Oberammergau, en Allemagne, peuvent séjourner à l'occasion du jeu de la Passion.

**La vie a ses bons moments...**

**MOLSON**

*La bière de chez nous*

